

Motion votée en AG de l'UJFP le 19 novembre 2017, relative à l'implication de l'UJFP dans BDS France

Préambule

L'UJFP participe, ainsi que de nombreuses autres associations, à la Campagne BDS France. Dans cette campagne, diverses associations ont vocation à être particulièrement actives dans des domaines particuliers, par exemple les associations syndicales ont vocation à être particulièrement sensibles au développement de BDS dans les milieux syndicaux.

C'est un devoir en tant qu'association juive qui s'oppose énergiquement aux crimes commis en notre nom, et c'est un devoir aussi à l'égard du mouvement de solidarité, parce qu'il est certain que lors des rencontres avec les pouvoirs publics, toujours prompts à prétexter de risques de dérives antisémites, nous sommes moins vulnérables que d'autres associations pour présenter nos arguments.

Il est de notre responsabilité de ne pas hésiter à nous exposer pour expliquer que les rapports privilégiés avec le CRIF et la répression du mouvement BDS ne peuvent que favoriser l'antisémitisme.

Les tentatives d'interdire la liberté d'expression de BDS se situent au niveau national et à certains niveaux locaux (notamment à Paris).

Motion votée à la majorité

Concernant l'UJFP, l'une de nos responsabilités est d'être en pointe, en coordination avec les autres associations, pour assurer ou gagner la liberté d'expression de BDS.

L'UJFP s'engage à faire tout son possible en tant qu'association juive pour contribuer à obtenir cette liberté d'expression quand elle est bafouée.